

Ecole Maternelle MM Bokanowski

Conseil d'école du 17 octobre 2016

Assistaient à la réunion :

- Mme SARADJIAN, Maire Adjoint
- Mme AZUELOS, DDEN
- Mme CONDETTE, Directrice

Les représentants des parents d'élèves :

- Mme BRUN-KADI
- Mme CONDAT
- Mme COUVIDOUX
- Mme NIRRENGARTEN
- Mme WENZ
- M. RIBO

Les enseignantes :

- Mme BACIGALUPO
- Mme GHALFI
- Mme GUILBEAU
- Mme HAMON
- Mme LECOURT
- Mme SABEL

Excusées : Mmes ASSUREUR, RICORDEL, TAFFOREAU

La séance est ouverte à 18h00. Mme AZUELOS présente les missions du DDEN.

1- Rappel des attributions du Conseil d'Ecole et des modalités de vote :

Afin d'assurer le bon fonctionnement du Conseil d'Ecole, la directrice fait lecture des compétences de cette instance. Il est décidé que les votes auront lieu à main levée.

2- Résultats des élections de parents d'élèves :

Il y avait 368 inscrits sur les listes électorales, 170 votants, 20 votes blancs ou nuls. Le taux de participation est de 46,2 % (29 % l'an dernier). Il n'y avait qu'une seule liste : « les parents de Boka », liste indépendante. Merci aux parents qui ont tenu le bureau de vote et bienvenue aux nouveaux élus.

3- Bilan de la rentrée :

Structure de l'école : à ce jour 207 élèves : 78 PS, 65 MS, 64 GS.

PS 1 : 27 PS 2 : 26 MSGS 3 : 26 (12 MS et 14 GS) PS 4 : 25

MS 5 : 25 MSGS 6 : 26 (14MS et 12 GS) MSGS 7 : 26 (14 MS et 12 GS) GS 8 : 26

Une douzaine de PS ne sont pas venus (déménagements ou dérogations) et la structure a dû être modifiée la veille de la rentrée (la PSMS prévue est devenue MS). Il y a donc moins d'élèves que l'an dernier, la fermeture de classe était justifiée.

Nous avons 2 nouvelles enseignantes, Mmes Lecourt et Assureur

4 enfants bénéficient d'une AVS quelques heures par semaine, des demandes vont être faites pour 2 autres enfants.

Le plan Vigipirate a rendu la rentrée plus difficile mais le fait de permettre l'accès à l'école aux parents les premiers jours a permis une adaptation rapide des enfants

4- Présentation des partenaires de l'école :

Le directeur du centre de loisirs n'a pas eu l'autorisation de venir présenter les activités du centre, voici quelques informations : l'équipe est au complet depuis le début de l'année mais il y aurait besoin de personnel supplémentaire pour s'occuper des enfants ayant une AVS uniquement sur le temps scolaire (problème en voie de règlement). De ce fait, il y a davantage d'ateliers organisés sur le temps du midi (chants, contes, marionnettes, activités manuelles, jeux collectifs...). Des projets sont plus facilement mis en place (ex : halloween, droits de l'enfant) et 6 randonnées à vélo ont déjà été organisées. Temps forts prévus cette année : jardinage, prévention routière, tournois de pétanque, spectacles, sorties en cars, journées « ski », journées « camping »...

Les NAP devraient débiter le 07 novembre pour les GS de 16h15 à 17h15 avec 14 enfants à chaque fois (un atelier le lundi et le mardi et un autre le jeudi et le vendredi). Les parents d'élèves regrettent de ne pas connaître les activités avant les inscriptions, et de ne pas pouvoir choisir le jour de l'activité.

Concernant les agents de service, l'équipe a été renouvelée, seules 3 anciennes restant sur l'école. Mais pour 8 classes, nous n'avons plus que 7 dames, dont une ne s'est jamais présentée ; nous avons également 2 dames enceintes dont une est arrêtée depuis 2 semaines et la 2^{ème} va bientôt commencer son congé de maternité. L'équipe ne fonctionne donc qu'avec 5 dames et des

remplaçantes quand cela est possible (jusque-là nous avons été bien aidés par la Mairie). Les parents d'élèves demandent à Mme Saradjian quand le poste vacant sera enfin pourvu : c'est la deuxième année consécutive que le problème se pose. Mme Saradjian leur conseille de faire un mail à la Mairie.

La suppression d'un agent le matin pose également de gros problèmes concernant l'accueil à la porte durant les heures de classe ainsi que l'accueil téléphonique : personne n'est disponible pour ouvrir la porte ou répondre au téléphone quand la directrice n'est pas dans son bureau.

Les dames ne peuvent plus prendre de RTT sur le temps scolaire (ce qui est un progrès pour le fonctionnement du service), mais en contrepartie elles finissent plus tôt et partent à 15h00 : il n'y a donc plus de dames de PS dans les classes l'après-midi. La Mairie avait souhaité que le personnel tourne sur les classes de petites sections, mais devant les difficultés rencontrées par les enfants et les enseignantes, il a finalement été décidé d'attribuer une dame fixe à chaque classe de PS.

Le 12 octobre a été présentée une nouvelle organisation qui doit entrer en vigueur le 03 novembre : désormais, une dame de service accueillera les enfants à 07h30 avec un animateur (1 dame en moins pour le ménage des classes à cet horaire et un animateur en moins) ; sur le temps du midi, il faut un adulte pour 17 enfants. Jusque-là les dames n'étaient pas comptabilisées dans cet encadrement, elles le seront désormais. Il est demandé aux dames de PS d'assurer seules la prise en charge des enfants de PS : les descendre à la cantine à 11h30, les faire manger, les remonter et les déshabiller et assurer le dortoir jusqu'à 13h20. Si une dame se trouve avec plus de 17 enfants, un animateur pourra être détaché pour l'aider. Jusqu'ici les dames de PS aidaient les animateurs à coucher les enfants puis descendaient retrouver leurs collègues pour aider à la plonge et au nettoyage des communs. Elles assuraient également le dortoir de 14h00 à 14h30 afin de permettre aux enseignantes de PS d'aller dans les classes de MS et de GS pour prendre en charge des activités (ce qui est une action de notre projet d'école) : ce ne sera plus possible, les enseignantes devront assurer le dortoir jusqu'à 14h30, et ne pourront plus apporter d'aide, ce qui est préjudiciable aux enfants.

En revanche, le surplus d'adultes devrait permettre d'assurer une présence particulière auprès des 3 enfants à besoins particuliers qui restent déjeuner, ce qui permettrait d'accéder à une demande répétée des familles concernées, et de la direction scolaire et du centre de loisirs. Cette nouvelle organisation devra être mise en place dès le 03 novembre (à charge pour les agents et les animateurs de s'organiser pendant les vacances) et nous devons faire remonter nos remarques la semaine suivante. Les parents d'élèves s'inquiètent de la sécurité des enfants de PS lors des descentes et montées d'escaliers avec un seul adulte. Ils demandent également s'il est légal de ne pas avoir de pause entre 07h30 et 14h00. Un parent d'élève viendra déjeuner à la cantine à la rentrée afin de vérifier le bon déroulement du service.

Le RASED comprend cette année la psychologue scolaire, Mme Martine LARBANET, ainsi qu'une Maître G, Clara COUSSE, qui s'intéresse aux enfants ayant des problèmes de comportement. Compte tenu de l'étendue de leur secteur (plusieurs écoles), la Maître G ne pourra se consacrer qu'à des enfants de GS en rééducation et de MS en prévention en constituant des petits groupes d'enfants de plusieurs écoles. La psychologue intervient sur l'école pour des réunions ou des observations en classe. Mme LARBANET est à la disposition des parents qui peuvent laisser un message sur son répondeur à Voltaire en cas de besoin (01 41 11 17 88).

Nous n'avons plus d'infirmière municipale et nous dépendons maintenant de l'infirmière du Collège Voltaire qui peut nous donner des conseils et nous donner des fournitures pour les trousseaux de secours. Nous n'avons plus non plus de médecin scolaire sur le secteur et nous devons nous adresser au médecin du secteur Nord pour les PAI, et au médecin de la DASEN pour des visites médicales en cas d'urgence. Pour les GS, il n'y aura de visites médicales que pour les enfants que nous aurons signalés ou qui auront été dépistés lors des tests de phonologie de janvier.

Le Dr HAINEAUX, médecin de la PMI des Grésillons, intervient également sur l'école : elle fait passer des tests pour dépister d'éventuels troubles de la vue ou de l'ouïe par exemple. Ces visites s'adressent aux MS de fin d'année et aux PS de début d'année.

La secrétaire qui aidait à la direction 2 jours par semaine n'est pas revenue en septembre, son contrat se terminait en novembre, on ne sait pas si elle sera remplacée.

3 AVS (auxiliaires de vie scolaire) et une éducatrice spécialisée interviennent sur l'école pour accompagner des enfants dans leurs apprentissages sur le temps scolaire uniquement. Chaque enfant concerné a droit à quelques heures d'accompagnement en fonction de son handicap. Aucune formation n'est obligatoire pour les AVS mais ils ont cependant la possibilité de suivre une formation de 60 heures auprès du GRETA lors de leur première année. Aucun remplacement n'est prévu en cas d'absence.

5 – Le projet d'école / Activités Pédagogiques Complémentaires / Carnet de suivi des apprentissages

Dans le cadre du Projet d'Ecole, nous avons choisi un thème artistique pour l'année qui se conclura par une exposition au mois de juin dans le hall de l'école : l'eau

Les classes travailleront sur des albums communs par niveaux

PS : la petite poule rousse et le petit chaperon rouge

MS : la Chasse à l'ours et Le gros navet

GS : Elmer et La grenouille à grande bouche

En plus du prêt de livres pour les PS, le prêt de livres pour les MS et GS commenceront après les vacances de la Toussaint.

Des activités pédagogiques complémentaires sont mises en place pour permettre à des enfants de prendre confiance en eux et de progresser en petits groupes. Elles ont lieu les mardis et jeudis de 11h30 à 12h00. Les domaines travaillés sont le langage (au

travers d'albums, lotos, imagiers etc), la numération (jeux mathématiques) et le graphisme (arts visuels). Ces séances concernent tout d'abord les GS et les MS et à partir du 2^{ème} trimestre, les APC pourront également s'adresser à des PS en ce qui concerne le langage.

Dans le prolongement des nouveaux programmes de l'école maternelle, chaque école doit réaliser un « carnet de suivi des apprentissages » à destination des parents dans lequel ne seront pointées que les réussites de l'enfant. Notre carnet de suivi est finalisé, il va falloir faire les photocopies. Il sera remis fin janvier et fin juin. Un rendez-vous individuel est systématiquement proposé en janvier aux MS et GS ainsi qu'aux parents de PS rencontrant des difficultés. En juin, c'est un rendez-vous systématique proposé aux PS et aux enfants de MS et GS ayant rencontré des difficultés au cours de l'année. A cela s'ajoutent les rendez-vous demandés par les parents. Les parents d'élèves souhaitent organiser un Café des parents à l'occasion de la remise des livrets.

6 – Modifications et vote du règlement intérieur :

La directrice fait part des propositions de modifications concernant le règlement intérieur : il s'agit d'intégrer les règles concernant l'application du Plan Vigipirate. Il est adopté à l'unanimité.

7- Sécurité : Vigipirate et exercice alerte intrusion :

La mise en place du plan Vigipirate est réellement effective depuis le 03 octobre et les parents déposent les enfants à la grille. Les parents ont respecté les consignes (laisser le passage libre pour les enfants) seulement quelques jours. A 11h30 et 15h45, la remise des enfants s'améliore, mais le point noir reste le mercredi midi, car beaucoup d'enfants partent. Les parents ne respectent pas la demande des enseignants, à savoir s'approcher quand il s'agit de la classe de leur enfant. Il en résulte des attroupements, bousculades, et il est difficile pour les enseignantes de repérer les parents de leur classe et d'envoyer les enfants. De même le matin, les parents sont inquiets de voir leur enfant bousculé et stationnent devant la grille pour vérifier que les enfants sont bien entrés. Les parents d'élèves demandent qu'une table plus petite soit installée le lundi pour les coupons afin de moins gêner le passage. Ils souhaitent qu'un système de file soit mis en place avec un marquage au sol ou des grilles. Les enseignantes pourraient également brandir un panneau pour annoncer leur classe car on ne les entend pas toujours. Les parents proposent de fabriquer ces panneaux et la Directrice va se renseigner auprès de la mairie pour les grilles.

Un exercice « alerte intrusion » a eu lieu le 06 octobre : il a été présenté aux enfants comme un cache-cache géant et les enfants se sont remarquablement bien comportés : ils se sont cachés dans les classes et sont restés silencieux jusqu'à ce que la directrice vienne. Nous avons pu noter des points à revoir comme l'impossibilité de fermer les dortoirs de l'intérieur (des boutons de fermeture ont été installés dès le lendemain par le responsable du patrimoine) ou la nécessité d'occulter les vitres situées à côté des portes des classes. Afin de ne pas effrayer les enfants, l'équipe enseignante avait décidé de ne pas prévenir les parents en amont, mais un mot avait été préparé et remis aux enfants ou au centre de loisirs le jour même. 2 autres exercices auront lieu au cours de l'année. Les parents d'élèves signalent que les mots concernant l'exercice sont restés parfois une semaine au centre de loisirs avant d'être donnés.

8- Point sur la coopérative de l'école :

Dépenses 2015/2016 :

- Charges éducatives : 6 219 euros (sorties, spectacles, jeux éducatifs)
- Cotisation assurance OCCE : 409,70 euros
- Charges courantes : 525,34 euros (matériel prêt de livres)
- Charges exceptionnelles : 4 577,11 euros (règlement photos, machine emporte pièces, plastifieuse, poignées de vélos...)

Recettes 2015/2016 :

- Dons des parents 6 285,60 euros (qui ont permis de financer l'ensemble des sorties, projets collectifs ou individuels)
- Vente des photos : 1 533,54 euros

Au 1^{er} septembre, 3 916,73 euros sur le compte.

Le premier appel de coopérative a rapporté 3 198,54 euros. Une première régie d'avance de 150 euros a été donnée à chaque classe (400 euros sur l'année). Les premiers achats (environ 130 euros) concernent des paniers pour le doroir, des livres et les sifflets pour l'alerte intrusion.

9- Les projets et sorties de classe :

Les classes de MS et GS sont allées en forêt de Saint Leu pour faire une récolte dans la forêt. Les classes de PS ne sont pas sorties en octobre car notre budget « cars » ne couvre que les sorties de fin d'année et nous sommes obligées de prendre sur notre budget « projets » pour financer des sorties en cars supplémentaires.

Des actions seront menées dans les classes autour de la journée des droits de l'enfant (20 novembre).

Pour Noël, un spectacle de Pakita sera proposé aux enfants le mercredi 07 décembre et sera financé en partie par la coopérative. Comme l'an dernier, les enseignantes ont choisi de consacrer une partie du budget Mairie à l'achat de livres qui seront offerts à chaque enfant pour Noël.

Des classes organisent des ateliers spécifiques avec l'aide de parents (ex : ateliers de jeux de société), mais nous sommes limités cette année pour les ateliers cuisine, car notre four nous a été retiré pendant les vacances : nous ne pouvons plus mener d'activités de pâtisserie avec les enfants. Mme Saradjian informe que les cuisinières ont été retirées des écoles mais qu'une étude est actuellement en cours pour l'achat de fours à chaleur tournante qui seraient installés dans les salles des maîtres. Cette étude risquant de prendre du temps, l'association des parents d'élèves propose d'avancer l'argent et d'acheter un four à chaleur tournante afin que les activités puissent reprendre très vite. Il faudrait pour cela avoir le cahier des charges de la Mairie concernant ces appareils.

Les classes de GS ne bénéficient plus cette année d'ateliers sportifs proposés par la Mairie. Les parents d'élèves s'en étonnent et souhaitent mener une action pour que ces ateliers reprennent.

Les classes de MS et de GS iront à la médiathèque Emile Bernard 2 à 3 fois dans l'année.

Toutes les classes recevront les parents un matin à l'accueil à l'approche de Noël ou début janvier pour leur présenter les chants de la chorale et proposer une petite collation dans les classes. Les parents d'élèves souhaitent avoir les dates rapidement afin d'organiser un Café des Parents un autre jour avant Noël.

Les classes 3 et 8 vont au cinéma le 05 décembre, les autres classes attendent les dates de leurs sorties. Nous n'avons pas pour le moment de propositions de la Mairie pour des sorties au théâtre.

Le Festival du Livre sera reconduit la semaine du 21 mars.

Les classes GS8 et MSGS3 participeront à l'opération « Ecoles qui chantent » avec des classes de GS de la Maternelle Michelet (se rencontrer en juin pour chanter devant les autres et ensemble)

Nous envisageons de refaire des rencontres sportives avec une autre école au mois de mai comme l'an dernier.

10- Questions diverses :

- PPMS : l'exercice départemental de confinement aura lieu le mardi 29 novembre dans le réfectoire.
- Organisation d'une fête de l'école : les parents d'élèves pensent organiser la Fête d'école le samedi 24 juin et souhaitent que les danses soient présentées par les enfants toutes à la suite dans la cour en début de matinée. Problème : d'une part, la Directrice a été informée en août qu'en raison des élections, il n'y aurait pas de matériel fourni par la Mairie pour les fêtes d'école et d'autre part, il est impossible d'installer dans la cour une estrade suffisamment grande pour accueillir 2 classes qui dansent. Mieux vaut faire une demande de matériel tout de même. Les parents d'élèves souhaiteraient également que la fête soit placée sous un thème y compris pour les danses. Les enseignantes ne préfèrent pas s'enfermer dans un thème pour les danses mais sont d'accord avec un thème fédérateur autour des stands.
- Travaux à demander : mise en peinture du centre de loisirs, de la cage d'escalier du fond et des couloirs ; installation d'un visiophone (l'Etat a attribué un budget aux Mairies dans le cadre de Vigipirate ce qui va permettre de financer le visiophone demandé depuis plusieurs années). Demander également le four au budget matériel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15. Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 09 mars.

La Secrétaire de séance,
Hermine GUILBEAU (enseignante)

La Présidente de séance,
Claire CONDETTE (Directrice)